

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 1^{er} avril 2026

Nombre de Membres : Afférents : 11 Présents : 10 Qui ont pris part au vote : 11

A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 1^{er} avril à 20 H 00, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26 mars 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte et sur le site Internet de la Mairie le 26 mars 2026.

Présents : Le Maire, Violette FERNANDES, Nicolas MILLET, Bernard CHIVAILLE, Yamina KECHIR, Jean-Claude LEBAS, Annick RUFFIER, Nicolas ANCLIN, Eric FERNANDES, Bénédicte PATRY, Vinciane HOLLIER

Excusé(s) ayant donné procuration : Madeleine HANQUIEZ à Nicolas MILLET

Absents : /

A été nommé(e) secrétaire : Bernard CHIVAILLE

Délibération 2026_0023 Création de la commission communale finances

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de former des commissions municipales,
Considérant l'intérêt de créer une commission finances chargée du suivi budgétaire et financier de la commune,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de créer une commission finances composée comme suit:

- Président: Madame Violette FERNANDES, Maire
- Membres : Monsieur Nicolas MILLET + Bénédicte PATRY + Eric FERNANDES + Vinciane HOLLIER + Madeleine HANQUIEZ

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme :

En mairie, le 1^{ER} avril 2026

Le Maire, Violette FERNANDES



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801543-20260407-2026_0023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

Le Secrétaire de Séance, Bernard CHIVAILLE